

# Défi climat 2012



## Croissance et changement climatique

### *Cycle de conférences*

*Séance 4 :*

Quels outils au niveau des territoires ?

jeudi 27 septembre 2012 - 8h45-17h  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE - LA DÉFENSE



en partenariat avec



### Pourquoi Défi climat ?

Le cycle Défi climat 2012 est organisé par l'Institut de formation de l'Environnement (IFORE) et l'Institut de la Gestion publique et du Développement économique (IGPDE), en partenariat avec la Direction générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie et la Chaire Économie du Climat de l'Université Paris-Dauphine.

Le cycle Défi climat 2012 se fixe pour ambition d'examiner les différents moyens d'actions, notamment à disposition des acteurs publics, afin de concilier la préservation du climat et le développement économique.

En effet, comme le souligne Michel Jarraud, Secrétaire général de l'Organisation Météorologique mondiale, « nous partageons tous la même planète, la même atmosphère, le même océan, et le même climat aux multiples facettes. Chaque collectivité et chaque secteur socio-économique est concerné par la variabilité du climat et le changement climatique ».

Le changement climatique présente d'immenses défis sur les plans social, éthique, économique et politique. Or le protocole de Kyoto, qui devait être relayé par un nouvel accord international plus ambitieux, prend fin début 2013, tandis que les négociations piétinent.

Pourtant il est urgent d'agir si on veut limiter les impacts humains et économiques du changement climatique. Selon le « Rapport Stern » et les analyses des experts du GIEC, l'inaction va se révéler de plus en plus coûteuse pour l'ensemble de l'humanité, entre pertes de richesse et drames humains.

Passer à une économie « décarbonée » implique des transformations profondes de notre économie, de notre habitat, de nos modes de vie. Ces transformations peuvent aussi constituer un levier de la croissance économique. Ainsi, pour Jacques Le Cacheux, directeur du Département des études de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE),

## CYCLE DE CONFÉRENCES

{DÉFI CLIMAT : CROISSANCE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE}

«lutter contre le réchauffement climatique n'est pas seulement indispensable pour préserver la planète, c'est aussi la meilleure façon de réamorcer la pompe de la croissance économique».

Ces enjeux seront au cœur du Cycle Défi Climat 2012 et seront développés au cours des cinq séances d'une journée, organisées entre janvier et novembre prochain.

L'objectif du Cycle Défi climat est d'examiner, si préservation du climat est conciliable avec développement économique.

### Public :

Défi climat s'adresse principalement aux agents de l'État et des collectivités territoriales, aux élus, aux responsables d'associations et aux entreprises. La participation est gratuite sous réserve d'inscription.

Le cycle se répartit sur l'année 2012 en cinq séances d'une journée. Il aura lieu en alternance au Ministère de l'Économie (Paris) et au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (La Défense, 92).

### Programme 2012 :

**>Séance 1 : Les impacts sociaux et économiques du changement climatique**  
mardi 31 janvier, Ministères Économique et Financier

**>Séance 2 : Politiques climatiques : l'argent public est-il efficace ?**  
jeudi 5 avril, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

**>Séance 3 : Comment repenser le mode de développement de nos sociétés : Entre innovations technologiques et changement de comportements ?**  
jeudi 14 juin, Ministères Économique et Financier

**>Séance 4 : Quels outils pour agir au niveau des territoires ?**  
jeudi 27 septembre, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

**>Séance 5 : Les instruments de régulation**  
mardi 20 novembre, Ministères Économique et Financier

# CYCLE DE CONFÉRENCES

{DÉFI CLIMAT : CROISSANCE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE}

Quels outils au niveau des territoires ?

4<sup>ème</sup> journée

jeudi 27 septembre 2012 - 8h45-17h - LA DÉFENSE

## ANIMATION DE LA JOURNÉE :

**DANIEL DELALANDE - MEDDE/DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT**  
**PIERRE-ANDRÉ JOUVET - UNIVERSITÉ PARIS-OUEST NANTERRE, CHAIRE ÉCONOMIE DU CLIMAT**

Les objectifs de la séance sont de :

- présenter les différents dispositifs institutionnels issus des lois Grenelle : schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie, plans climat énergie territoriaux, etc.
- présenter les outils opérationnels : bilan d'émissions GES, climagri, climapratric, etc.

La séance comprendra des échanges entre les intervenants et le public

**>8H45- 9H15 : ACCUEIL**

**>9H15-9H30 : INTRODUCTION**

**PIERRE-FRANCK CHEVET, MEDDE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT**

**>9H30-10H : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PROBLÉMATIQUE GOUVERNANCE-DÉCENTRALISATION – BIEN PUBLIC LOCAL – BIEN PUBLIC GLOBAL**

**LIONEL RAGOT - PROFESSEUR D'ÉCONOMIE, UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE**

**>10H-10H20 : QUESTIONS/RÉPONSES**

**>10H20-10H50 : PRÉSENTATION DE L'ARCHITECTURE GÉNÉRALE EXISTANTE DES DOCUMENTS D'ORIENTATION ET DE PLANIFICATION : SCHÉMAS RÉGIONAUX DU CLIMAT, DE L'AIR ET DE L'ÉNERGIE (SRCAE) – PLANS CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAUX (PCET) – SCOT/PLU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE / PLAN LOCAL D'URBANISME**

**DANIEL DELALANDE – DGENC**

**>11H05-11H35 : SCHÉMAS RÉGIONAUX, CLIMAT, AIR, ÉNERGIE (SRCAE) / PLANS CLIMAT TERRITORIAUX (PCET) : OÙ EN EST-ON ?**

**ÉRIC PRUD'HOMME - ADEME**

**>11H35-12H05 : LES OUTILS DE COMPTABILISATION : INVENTAIRES TERRITORIAUX, BILANS D'ÉMISSION DE GES**

**NICOLAS HOUDANT - « ENERGIES DEMAIN »**

**>12H05-12H45 : QUESTIONS/RÉPONSES**

**>14H-14H30 : CLIMAGRI : PRISE EN COMPTE DE L'AGRICULTURE DANS UN PCET**

**SARAH MARTIN - ADEME**

# CYCLE DE CONFÉRENCES

{DÉFI CLIMAT : CROISSANCE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE}

Quels outils au niveau des territoires ?

4<sup>ème</sup> journée

jeudi 27 septembre 2012 - 8h45-17h - LA DÉFENSE

>14h30-14h50 : QUESTIONS/RÉPONSES

>14h50-16h45 : TABLE RONDE SUR LES POLITIQUES CLIMATIQUES TERRITORIALES :

- LA GOUVERNANCE DES DISPOSITIFS
- LES OUTILS POUR ÉLABORER CES POLITIQUES
- LES MESURES ET LEUR FINANCEMENT

**DAMIEN DENIZOT - ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE**

**RENAUD DURAND - MEDDE/DREAL BOURGOGNE**

**JEAN-CLAUDE GAZEAU - MEDDE/CGEDD**

**SABINE GOETZ - CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE**

**VINCENT LE BIEZ - MEDDE/DRIEE ILE-DE-FRANCE**

**PIERRE SACHSE - CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE**

QUESTIONS/RÉPONSES - FIN DE LA JOURNÉE VERS 17H

### >>>> Informations pratiques

#### Cycle Défi Climat : Croissance et changement climatique

>Organisation : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Institut de formation de l'Environnement (IFORE) et Direction Générale de l'Énergie et du Climat

Ministères Économique et Financier, Institut de la Gestion publique et du Développement économique (IGPDE)  
Université Paris Dauphine - Chaire Économie du Climat

>Participation gratuite à l'exception des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration à la charge des participants. Le déjeuner aura lieu au restaurant administratif du Ministère de l'Économie ou du Ministère de l'Écologie

>Lieux : selon les séances (cf programme) :

**Ministères Économique et Financier - Centre de conférence Pierre Mendès-France**

**139, rue de Bercy - 75012 PARIS**

**ou Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie**

**Grande Arche de la Défense - Arche Sud - Salle 1 (RDC) - 92055 LA DÉFENSE**

>Accès : métro : Bercy (lignes 6 et 14) ou RER A et Ligne 1 Grande Arche de la Défense

>Modalités d'inscription : Inscription obligatoire **avant le 21 septembre 2012** exclusivement avec le bulletin d'inscription en ligne de l'IGPDE :

<http://inscriptions.igpde.fr/igpde/sm.php?param=n6SYyKWlrMvV1pZuZ2Rx>

>Contacts :

>**IFORE** : Monique GAUCH - monique.gauch@developpement-durable.gouv.fr

Fabrice SCHEID - fabrice.scheid@developpement-durable.gouv.fr - Tél. : 01 40 81 94 60

>**IGPDE** : Dominique JACQUOT, dominique.jacquot@finances.gouv.fr

Florette FAURE, florette.faure@finances.gouv.fr Tél. : 01 58 64 84 77